

Séance technique – Vision de la formation au sein de SVRJS

Lundi 28 novembre 2016, 19h au CIP (Tramelan)

Bertrand Faivet ouvre la séance en remerciant les participants de s'être déplacés et il propose d'effectuer un tour de table permettant à chacun de se présenter. Une précision est amenée en parallèle quant au fait que les réflexions et les préoccupations qui sont partagées ce soir concernent absolument tous les clubs de SVRJS et qu'ils seront tous écoutés.

Ainsi, se présentent :

- Vincent Ducommun, responsable SAE pour le Canton du Jura ;
- Serge Jubin (VBC Porrentruy), dont le club met un accent particulier sur la formation, avec 14 équipes juniors ;
- Bérénice Willemin (VBC Porrentruy), responsable minivolley pour l'association ;
- Nadine Bannwart (FS Glovelier), qui rapporte l'inscription récente d'une équipe M19, ainsi qu'une difficulté à trouver un nombre suffisant de joueuses (justifiant la dérogation demandée pour cette équipe) ;
- Alexis Mendy (FS Glovelier) ;
- Emilie Bessire (VB Péry), entraîneure M17 et minis ;
- Luca Verardo (VBC La Suze), ancien entraîneur SAR et actuel entraîneur Volley Jumpers filles ;
- Roberto Piazza (VBC La Suze), président technique ;
- Julien Lautenschlager (VBC La Suze), principalement actif auprès des garçons du club ;
- Sven Tschanz (VBC Nidau), principalement actif dans la filière masculine, entraîneur Volley Jumpers garçons, inquiet du manque d'équipes en HM15 et HM19 ;
- Beni Rieder (Volley Espoirs Biel-Bienne), président du club composé essentiellement de juniors filles, mais avec de plus en plus de garçons. Il évoque la création de la structure SAE à Bienne ;
- Jean-Daniel Bolgiani (FSG Courfaivre), entraîneur actif auprès des juniors filles et des nouveaux H3 arrivés dans le club. Il constate la difficulté à intéresser les jeunes garçons à démarrer le volleyball dans la vallée de Delémont (moins problématique chez les filles) ;
- Isabelle Boegli (FSG Courfaivre), entraîneure DM19 ;
- Marina Bolgiani, responsable de la relève pour SVRJS et représentante du comité pour cette séance ;
- Bertrand Faivet (VFM), nouveau chef technique de VFM dont les réflexions et la prise de distance par rapport à l'organisation du volleyball dans la région s'inspirent de ce qu'il a vécu dans d'autres sports. Il part du principe qu'il est fondamental de s'intéresser à l'enfant – moins sur son club ou sa ligue – pour dynamiser un sport ;
- Leonardo Portaleoni nous rejoint en cours de soirée.

Ensuite, Bertrand Faivet propose d'ouvrir la discussion sur une photographie de la situation actuelle des championnats, de leurs atouts et de leurs points faibles.

Chez les hommes et les juniors garçons, Sven Tschanz salue le fait qu'on essaie, depuis plusieurs années, de mettre à disposition différents types de règlements pour encourager la création et le maintien des équipes masculines. Il considère que ces essais se font de manière ouverte et régulière. Dans le même sens, Serge Jubin relève que l'association régionale a fait preuve d'une certaine souplesse quant à l'intégration des équipes juniors en ligues actives. Toutefois, il lui

paraît difficile d'articuler parfois les positions réglementaires et les besoins de club/de formation exigeant plus de souplesse, le réglementarisme ne permettant pas toutes les évolutions nécessaires. D'un point de vue « compétition », Serge estime que la dynamique n'est pas la même dans tous les niveaux et qu'elle n'est pas mise en avant de la même manière dans toutes les équipes. Emilie Bessire ajoute que cela dépend de l'entraîneur, de la dynamique de l'équipe et Serge Jubin avoue qu'il n'est pas sûr que la formation de la relève se fasse en intégrant l'esprit de compétition.

Sur ces différentes observations, Bertrand Faivet constate que plusieurs mélanges – en termes de niveau de jeu, d'esprit de compétition, d'objectifs de compétition – sont réalisés au sein d'un même club, d'une même équipe et parfois même au sein d'une ligue, ce qui ne contribue pas à l'avancement d'un sport. Jean-Daniel Bolgiani attire son attention sur le fait que l'intégration des équipes juniors en ligue active a permis déjà aux juniors de réaliser des progrès intéressants, même si cela signifie qu'elles perdent de nombreux matchs. Serge Jubin ajoute encore que certains juniors jouent en équipe active parce qu'ils n'ont plus de compétition intéressante en juniors pour leur âge.

Bertrand Faivet explique ensuite que le hockey présente une structure de championnat établie sur 3 niveaux (local – régional – interrégional) et demande si l'assemblée pense qu'elle serait applicable au volley. Emilie Bessire estime que cela coûte de l'argent et de l'investissement personnel aux personnes qui paraissent peu applicables au volley. Serge Jubin verrait cette idée limitée par le calendrier et ses exigences en termes de disponibilités, ainsi que par les mentalités. Il estime qu'un niveau supra-régional ne pourrait être assumé par de grands clubs avec une structure professionnelle, capables d'organiser des déplacements à grande échelle. Il dénonce en outre le manque de compétitivité dans notre sport, même au niveau des sélections régionales qui ne peuvent disputer qu'un tournoi national par année. Bertrand Faivet dit qu'il ne comprend pas comment les volleyeurs peuvent accepter de jouer leur sport seulement sur une demi-année, avec très peu de matchs (exple : 5 matchs en M19 jusqu'en novembre). Serge Jubin lui répond que c'est une question de mentalités et Luca Verardo ajoute qu'il est difficilement de compter sur l'investissement des joueuses tout au long d'une saison. Au début de la saison, elles sont très motivées à s'entraîner plusieurs fois par semaine et à jouer des matchs et tout à coup, elles ne sont plus aussi motivées...

Sven Tschanz invite à réfléchir aux objectifs que l'on fixe pour son club : veut-on faire du sport de masse ou militer pour le sport d'élite ? Comment peut-on articuler les deux ?

Serge Jubin relève qu'on dispose de peu d'opportunités de professionnalisme aujourd'hui, en volleyball en Suisse, et que la perspective de jouer avec la plus haute équipe du club est, bien souvent, l'objectif le plus élevé poursuivi par les jeunes. Bertrand Faivet revient sur le fait que l'intégration de plusieurs niveaux dans les régions – à la fois le niveau du sport de masse et celui du sport d'élite – engendre un flou entre les deux types de sport. Sven Tschanz cite l'exemple de Schönenwerd qui a développé un centre national de formation et qui a permis à 4 équipes masculines en LNA d'avoir un contingent formé de joueurs suisses.

Luca Verardo estime que l'offre au sein des clubs est suffisante, mais que la véritable motivation des personnes est difficile à cerner. Il considère alors qu'il est prudent de ne pas donner trop d'illusions aux personnes qui tentent d'aller jouer à plus haut niveau. Une fois qu'on est certain de la motivation de la personne, on peut alors l'amener à jouer gentiment plus haut. Bertrand

Faivet considère que la mise en place d'une structure avec des étages de niveaux « supérieurs » et des étages « inférieurs » permettrait de placer chacun à l'endroit de ses envies, de sa motivation sportive. Sven Tschanz souligne que cela est possible dans les grands clubs, moins dans les petits clubs. On pourrait alors envisager d'ouvrir les portes entre clubs pour donner des heures d'entraînements aux enfants.

Par la suite, Bertrand Faivet donne la parole aux personnes présentes au sujet de la structure Sports-Arts-Etudes et de la réticence de certains à encourager les juniors à s'y présenter. Marina Bolgiani relève éventuellement un manque de dialogue entre les responsables de la structure et les entraîneurs des joueuses qui y sont intégrées, à qui il est mentionné qu'elles pourront continuer à jouer avec eux. En effet, il n'est pas très encourageant de former une junior à qui l'on promet qu'elle ira jouer à plus haut niveau, qu'elle a besoin d'entrer dans le club de VFM pour ce faire, et de la retrouver à court ou moyen terme dans une ligue inférieure contre son équipe d'origine. Cela signifie qu'elle aurait pu rester dans le contingent de son équipe d'origine. Serge Jubin ajoute l'idée qu'il serait bien d'évaluer la structure et ses effets. Que sont devenues les joueuses qui y ont transité ? Le retour sur investissement lui semble bien maigre. C'est pourquoi il pense que proposer des entraînements de niveau supérieur est une idée judicieuse mais qu'il n'est pas nécessaire d'extraire les juniors talentueux dans une structure. Il vaudrait mieux réfléchir à des propositions permettant aux juniors d'évoluer, en parallèle de leur formation de base. Il se demande également pourquoi un championnat suisse n'est pas organisé sur toute la saison de volleyball et relève encore qu'il y a un décalage d'âge important entre les femmes adultes et les juniors intégrées en ligue active. Beni Rieder relève qu'un championnat interrégional pourrait être une idée intéressante pour redynamiser les championnats et homogénéiser les catégories d'âge.

Bertrand Faivet présente ensuite les conclusions les plus importantes de la conférence des Talent Schools (19.11, à Olten) à laquelle Cosette Boillat a participé.

Dans un premier temps SwissVolley (SV) a abordé des questions administratives. Il semble que VFM appartient plutôt au groupe qui réalise les conditions cadres fixées par SV : au moins 3 des entraînements en journée, un entraîneur « balles » (Léo : 5-6 entraînements par semaine) et un préparateur physique (Oscar : 2 entraînements physiques au moins par semaine).

SV a rappelé que ce sont les SAR qui sont responsables de la détection des talents (= potentiel à développer et non compétences techniques ou tactiques du moment). Toutes les filles licenciées nées en 2002 auraient dû participer aux sélections SAR et aux tests de détection SV à Lucerne. Ce sont les meilleures de ces joueuses-là qui devraient entrer ensuite au SAE.

Pour la région Jura-Seeland, 39 filles ont participé aux tests de Lucerne, 3 ont obtenu de bons résultats, une seule correspondait aux critères fixés par SV pour le cadre national : Mesurer plus de 175cm et atteindre 315 cm au bloc (une fois la taille adulte atteinte : les tests faits sont prédictifs et fiables, dixit SV).

Ensuite SV a parlé des changements qui interviendront dès le 1er janvier 2018. La promotion de la relève ne sera plus sous la responsabilité de JS, mais de Swissolympic.

Finalement SV a présenté les objectifs qu'il souhaite poursuivre dans ces 5 prochaines années, en lien avec les objectifs fixés par le Parlement du volley. Chaque région en discute. Une séance de mise en commun aura lieu en avril 2017.

Le Parlement a donné comme priorité « une médaille en beachvolley » dans huit ans, ce qui nécessite une augmentation des moyens mis à disposition, donc un peu moins pour l'indoor.

Dans ce domaine, malgré les structures des Talent Schools fonctionnant dans chaque région, le niveau général des filles est plutôt en perte de vitesse (classements aux tournois internationaux moins bons, beaucoup d'abandon parmi les filles formées...) A la fin de l'école obligatoire SV veut regrouper les meilleures joueuses dans un centre national (elles seront prêtées par les clubs à la fédération) et inscrire une équipe en LN, l'objectif sportif étant d'amener des filles au niveau international, en parallèle à une formation professionnelle de base (apprentissage, maturité, ...). SV ne financera donc plus les Centre de formation. Les régions, les clubs s'organiseront en fonction des besoins et du niveau de jeu qu'ils souhaitent voir atteindre chez eux. En d'autres termes, une forte restriction du mode de travail dans les TS a été annoncée.

A la lecture de ces différentes informations, plusieurs personnes relèvent que les structures SAR, SAE et le club affilié au SAE représentent souvent, aux yeux des gens, des structures dont on sait – en tant qu'entraîneur – qu'elles vont entraîner des départs de joueuses. Marina Bolgiani relève qu'il existe souvent un amalgame entre le SAE, le club de VFM et par extension, la SAR. Bertrand Faivet et Leonardo Portaleoni estiment que cela constitue probablement une maladresse de la part du club. Luca Verardo insiste en outre sur le fait qu'il faut faire des propositions aux personnes qui sont véritablement talentueuses pour éviter leur désillusion et celle de leur entraîneur dont l'avis n'est souvent pas pris en compte. Cela donne l'impression que certaines personnes sont intégrées aux SAR et SAE à des fins de remplissage. A ces propos, Vincent Ducommun précise que, dans le Jura, tous les sports faisant partie du programme SAE sont couplés à un club. Il considère que cela permet d'offrir une des meilleures qualités de services en Suisse. Il prône un rapprochement et une collaboration optimale entre les clubs de SVRJS.

Bertrand Faivet donne ensuite l'exemple de la constitution des sélections régionales au hockey qui fonctionnent sur le principe suivant. Chaque entraîneur annonce ses joueurs talentueux. 2-3 entraînements sont alors organisés et chaque entraîneur y participe afin de noter les joueurs présents. A la fin, chacun sélectionne également ceux qui seraient susceptibles de faire partie de la sélection régionale et il soumet sa sélection à l'entraîneur principal. Tous les joueurs se rendant aux entraînements de sélection sont mandatés par le club pour y aller.

Il émane de la discussion qu'il est important de réfléchir au projet que l'on donne à la région par le biais des sélections régionales et de réfléchir aussi à l'image que l'on donne des sélections.

Ensuite, Luca Verardo et Sven Tschanz, entraîneurs Volley Jumpers, reviennent sur leur groupe respectif. Tout d'abord pour les filles : Luca Verardo constate que la progression est relativement faible d'un entraînement à l'autre pour chaque fille et il se demande comment cela se fait. En revanche, il constate que les joueuses demandent fortement à travailler la technique, moins les aptitudes physiques et techno-motrices alors que cela était envisagé pour optimiser la préparation aux tests PISTE. Les personnes présentes à la séance se disent étonnées d'un tel choix, d'un tel objectif pour ce groupe, ou avouent carrément ne pas être au courant de cet objectif. Cela est assez paradoxal dans la mesure où les entraîneurs et les responsables de club ont reçu un e-mail explicatif en début de saison précisant ces aspects. Marina Bolgiani explique que ce choix s'est porté sur la volonté de rehausser le niveau du groupe qui avait baissé avec les années et qui ne suscitaient plus l'intérêt des juniors talentueux qui n'étaient plus en âge SAR. Il est nécessaire de constater que la nouvelle formule ne séduit pas nécessairement plus les juniors. Luca Verardo propose alors d'utiliser les 4 derniers entraînements restants pour les ouvrir à tous les juniors motivés à travailler un aspect technique spécifique. Marina Bolgiani se

charge de renvoyer un e-mail à tous les responsables de club les informant de cette décision. Du côté des garçons : Sven Tschanz relève que le but du groupe est fondamentalement différent dans la mesure où il consiste à rechercher des garçons en âge M17 qui n'ont pas de championnat dans leur catégorie d'âge. Après avoir dû annuler 3 entraînements par manque de participants, Sven s'est approché d'eux lors du dernier tournoi et il a pu en parler avec eux. Il ressort de la discussion que les charges sont trop importantes les jours où le Volley Jumpers est programmé. Le concept des Volley Jumpers garçons sera donc également modifié en cours de saison et de nouvelles dates seront programmées.

Suite aux différents aspects soulevés, Bertrand Faivet incite chacun à réfléchir aux propos évoqués ce soir, à en parler au sein des clubs.

Il demande à ce que le présent PV soit transmis à tous les clubs de manière à ce qu'aucun club ne soit exclu.

Une nouvelle séance aura lieu dans les semaines à venir afin de mettre sur pied un groupe de réflexion et de travail autour des différents éléments proposés afin de dynamiser le volleyball dans notre région.

→ Tout le monde peut faire partie de ce groupe de travail s'il est motivé et/ou s'il a des idées de projets sur lesquels travailler.

C'est pourquoi chaque club est invité à communiquer à Bertrand Faivet le nom des membres intéressés à intégrer un tel groupe de travail, *d'ici au vendredi 22 décembre 2016*, par e-mail à bertrand.faivet@axa.ch.

Séance levée à 22h06.

Secrétaire pour la séance,

Marina Bolgiani